



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense nationale

Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information

Rapport de maintenance DCSSI-2003/12-M02

**ICitizen Tachograph :
Carte tachygraphique version 0.9.0
(référence : M256LFCHRON_SI_A5_05_01)**

Certificat de référence : DCSSI-2003/12

Paris, 17 juin 2009

*Le Directeur central de la sécurité des
systèmes d'information*

Patrick Pailloux
[ORIGINAL SIGNE]



Références

- a) Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance ;
- b) PHAESTOS Security Target, référence MRD11STT023001, version 1.5 ;
- c) Rapport de certification DCSSI-2003/12 - ICitizen Tachograph : Carte tachygraphique version 0.9.0 (référence : M256LFCHRON_SI_A5_05_01), 27 août 2003, SGDN/DCSSI ;
- d) Rapport de maintenance M-2006/04 du 1^{er} mars 2006 ;
- e) Rapport d'analyse d'impact : PHAESTOS1 : Tachograph v1 (SLE66CX322P), référence : 09-0123.1, révision 1.0.

Identification du produit maintenu

Le produit maintenu est le composant masqué **ICitizen Tachograph version 0.9.0** développé par Schlumberger Systèmes et Infineon Technologies AG, composé des éléments suivants :

Element	Version	Développeur
Application Tachograph	SC_V0.9.0	Schlumberger Systèmes
GEOS – Generic Operating System	PLATFORM_T_SC_04_02;9	Schlumberger Systèmes
Librairie ACE	1.0	Infineon Technologies AG
Librairie RMS	1.3	Infineon Technologies AG
Micro-circuit SLE66CX322P	GC/B14	Infineon Technologies AG

La référence du composant masqué évalué est **M256LFCHRON_SI_A5_05_01**.

La référence donnée par Infineon à Schlumberger Systèmes pour le masque constitué du système d'exploitation GEOS et de l'application Tachograph est SB102.

Description des évolutions

La société Axalto, qui a récupéré les activités carte à puce de Schlumberger, est en charge du développement du produit et a fusionné avec la société Gemplus. La production (processus de fabrication du micro-module et de pré-personnalisation) a été transférée du site de Gemalto à Orléans-Limere (avenue de la pomme de pin, 45590 Saint Cyr en Val, France) au site de Gemalto à Gemenos (avenue du pic de Bretagne, 13881 Gémenos, France). Ce changement du cycle de vie du produit n'introduit aucun changement dans les fonctions de sécurité du produit. De plus, l'environnement de production du site de Gemalto à Gemenos est évalué et audité régulièrement par le CESTI de Serma Technologies dans le cadre des différentes évaluations et réévaluations des produits Gemalto (le dernier en date a donné lieu au certificat DCSSI-2008/02). Les résultats de ces travaux sont satisfaisants à ce jour.

Fournitures impactées

Aucune fourniture n'est impactée par le changement.

Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact **mineur**.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de la nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 1999 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique jusqu'au niveau ITSEC E6 et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CC RA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, ref. CCIMB-2004-02-009, version 1.0, February 2004 ».

¹ Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

² Les pays signataires de l'accord sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, la République de Corée, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.